

Image not found or type unknown



Faire une procédure d'expulsion

Par **Johnbrego_old**, le **06/12/2008 à 16:27**

Bonjour ,
nous sommes 5 frères et soeurs en indivision.
L'un de nos frères occupe depuis longtemps abusivement les bien familiaux sans notre accord, sans droit ni titre , ni versement de loyer , et sans vouloir verser d'indemnité d'occupation à qui que ce soit .
Le notaire est intervenu et n'a pas eu gain de cause pour le règlement d'une indemnité !
Par ailleurs les charges des biens familiaux communs continuent à courir
Quelle est la procédure pour faire procéder à son expulsion .Devant quel tribunal cela à t'il lieu ?